



## SOCIETE DES ARTS GRAPHIQUES HELLEMMES

### ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MARS 2023

A ce jour, l'association compte 33 adhérents. 17 sont présents ou représentés. Le quorum de 50% étant atteint, le Président déclare ouverte l'assemblée générale. Le président remercie les participants et excuse Alexandre Kikos, secrétaire du CASI, sans doute accaparé par l'actualité sociale des retraités et Pierre Hanar, vice-président du comité Nord de l'UAICF, bloqué dans le train en panne à l'entrée de Lille.

#### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2022

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale de 2022.

#### 2. Rapport moral

A ce jour, l'effectif de l'association est composé de 21 cheminots et ayants droits et de 12 extérieurs soit au total 33 adhérents avec cette année une hausse de 2 cheminots actifs et de 2 retraités cheminots.

2022 a été une année bien remplie. Le Covid est derrière nous et les activités ont repris leur rythme habituel.

Lors du Conseil d'Administration du 9 novembre, nous avons décidé de fermer l'activité modélisme. A cela deux raisons. D'abord la sécurité d'accès aux machines n'était plus assurée et ensuite il n'y avait plus qu'un participant qui a ensuite démissionné.

Concernant le matériel, une décision sera prise en relation avec le CASI. Plusieurs hypothèses sont étudiées.

Lors du conseil d'administration du 11 janvier 2023, Roger a décidé de transmettre sa charge de trésorier. Pendant plus de 40 ans, Roger a toujours assuré sa mission avec dévouement et rigueur. Ses inventaires, ses tenues de compte sont précis et nous laissent un bel outil de travail pour les années à venir.

Plusieurs changements devront intervenir dans la composition du bureau. Notre amie Marie avait présenté sa démission au poste de secrétaire. Merci à Martine d'avoir fait l'intérim jusqu'au prochain conseil d'administration où nous désignerons un nouveau bureau.

Notre salon annuel a été un succès cette année avec un retour à nos chiffres d'avant Covid et également le résultat du concours initié avec le CASI sur les activités sociales. A ce jour nous n'avons pas reçu de nouvelles de la part de la ville pour notre prochain salon. Il semble que l'attaque informatique qui a visé la ville de Lille ne permette pas pour l'instant d'avoir une réponse. Hervé s'est procuré une version papier de la procédure. A suivre.

### 3. Rapport d'activité

#### Activité Cinéma-vidéo

L'effectif est de 2 adhérents à la SAG (intégrés également à l'Union des cinéastes amateurs d'Hellemmes qui compte 7 adhérents). L'activité régulière de l'association se compose de séances le lundi avec le montage collectif des films en cours, de formation au logiciel de montage (Magix Video Pro) ainsi qu'à l'usage du matériel vidéo et son.

La section a participé aux rencontres régionales du CVR2 à Marquette les 1 et 2 avril. Nombreuses récompenses pour l'association. Le film Seat est sélectionné pour le national FFCV à Soulac.

Plusieurs tournages et filmages ont été réalisés, dont celui du colloque du CSE cheminot sur la régionalisation.

#### Activité Dessin-peinture

L'effectif de la section est de 15 dont 4 SNCF.

Le 23 mars, la section a participé à la « nuit de l'académie de la piscine » au musée de la Piscine de Roubaix. Il s'agit de dessin de nu artistique sur modèle vivant. Les inscriptions pour 2023 sont en cours.

Du 15 mai au 29 mai à Leers, la section, avec 12 exposants (sur une centaine au total) a participé au projet des écoles Léonard de Vinci et Pauline Kergomar sur le thème « colore ma ville, colore mon cœur » avec une exposition aux fenêtres du quartier Buisson à Leers. Cette action était intégrée au programme de la MEL Utopia 3000.

118 œuvres ont été présentées au 66<sup>ème</sup> salon de la SAG du 18 au 20 novembre. Les 15 peintres étaient présents.

Le projet d'édition d'un livret de la section pourrait être réalisé en coopération avec la section photographie lors du prochain salon.

#### Activité Photographie

Notre section de photographes fait plusieurs constats.

- Nos actions associatives restent pour la plupart du temps confidentielles, se limitant au cercle des adhérents et parfois de leur famille.
- Les adhérents se font rares et vieillissent.
- La pratique de la photographie a radicalement changé ces dernières années.
- Il y a quelques années, les rapports avec le CASI n'étaient en place que de façon sporadique.
- Les rapports avec la SNCF sont rares, voire inexistantes. Par manque de réflexe de notre part, mais aussi parce que l'entreprise a tout fait pour nous mettre à distance.

Deux clubs de photographies de la région, Douai et Calais, ont mis la clé sous la porte. Attendre l'adhésion spontanée et la venue des cheminots à notre permanence fixe du jeudi n'est pas la solution.

La section photo ne pouvait pas rester sur ces constats sans changer son mode de fonctionnement. D'abord, nous tentons d'intensifier les relations avec le CASI.

La présence d'Alexandre Kikos, Secrétaire du CASI, lors de nos assemblées générales et de nos conseils d'administration, montre l'intérêt du CASI à notre démarche et sa volonté de valoriser le tissu associatif.

Preuve de cette confiance, la SAG, à la demande des élus du CASI, a réalisé les reportages photo (et vidéo) du dernier colloque économique « Concurrence TER, bonne ou mauvaise idée ». Nous avons aussi « tiré » le portrait des élus du CSE pour leur nouveau mandat.

Par ailleurs, nous avons intensifier nos actions :

- Le site Internet, est opérationnel depuis un an et a été enrichi (par l'apport d'une nouvelle adhérente) d'un compte Instagram, d'un compte Facebook.
- Une plaquette éditée en 2000 exemplaires a été diffusée.

Mais l'information ne suffit pas. C'est par l'action au sein de l'entreprise ou des sites du CASI que nous pouvons amener un nouveau public.

- Deux cycles d'initiation à la photographie ont été mis en place au sein des Ateliers d'Hellemmes après le service.
- En partenariat, la Société des Arts Graphiques et le Comité des Activités Sociales Interentreprises des cheminots du Nord-Pas-de-Calais ont proposé aux cheminots de la région de participer à un concours photo. 69 agents ont participé à ce concours sur le thème « Le cheminot au cœur des activités sociales et culturelles ». Nous avons construit une petite exposition des 20 photos primées.
- La section des photographes était présente à la fête régionale le 17 décembre à Lille Grand Palais. Nous avons réalisé plus de 100 portraits de famille (plus de 400 photos ont été remises)
- Nous avons mis en place un temps de formation sur le calibrage et le tirage pour renforcer les compétences techniques de quelques adhérents et donner un meilleur service au groupe.

Nous souhaitons changer l'objet de la SAG pour orienter son action au-delà des cheminots d'Hellemmes et de la métropole. L'organisation d'un concours régional ouvert à tous les cheminots de la région adhérent ou pas, correspond à cet objectif.

Nous poursuivons nos efforts en 2023, avec un programme annuel d'actions :

- Une fois par mois notre permanence passe de 2 à 4h00 pour accueillir des mini formations sur des aspects techniques : nous ouvrons ces instants à tous les agents. La prochaine est prévue le jeudi 13 avril à 16h00 avec au programme un ou deux points techniques et une lecture de nos images.
- Samedi dernier, Bernard a encadré une formation d'initiation à la photographie en studio. Cette formation figurait dans le programme d'activité du CASI via le journal Passerelle.
- Nous programmons une sortie photo le samedi 6 mai sur Malo avec sans doute la visite d'un musée, sortie ouverte à tous.

Aujourd'hui, la section des photographes cheminots est composée à 100 % de cheminots actifs et retraités. Nous avons 4 nouvelles adhésions en augmentation et avec la présence de cheminots en activité et par ailleurs de femmes.

## Les photos en chiffres

	Couleur		Noir et Blanc		Image projetée		Total image
	Participant	Photo	Participant	Photo	Participant	Photo	
Régional Paris 2022	6	26	6	13	1	5	44
Concours auteurs	5	25	2	10	1	5	40
Concours national Dijon		16					
Régional 2023	8	25	9	32	5	24	81

## Expositions en 2022

- Salon de la SAG en novembre 70 photos
- Christian « Mon handicap, mon combat » 20 portraits de personnes en situation de handicap mental. Exposition à l'espace CASI d'Hellemmes, puis Lille
- Pascal « Jouer avec la lumière » 20 photos en 40/50 cm. Etablissement du Don du Sang de Lille et espace CASI .

## 4. Rapport financier

Compte de résultat 2022			
Produits		Charges	
Cotisation	585,00 €	Frais de manifestation	212,76 €
Subvention		Cotisation	54,00 €
Uaïcf	686,81 €	Fonctionnement	1 119,75 €
Uaïcf matériel	1 000,00 €	Transport	8,00 €
Casi concours photo	220,00 €	Secrétariat	103,20 €
Autres	526,00 €	Assurance	109,70 €
		Poste et télécom	294,40 €
		Publicité	600,00 €
		Impôt et taxe	153,35 €
		Achat de matériel	358,99 €
		Divers	474,00 €
<b>Total Produits</b>	<b>3 017,81 €</b>		<b>3 488,15 €</b>
<b>Dons</b>	<b>3 103,00 €</b>		<b>3 103,00 €</b>

Il convient d'ajouter à ce compte de résultat la valorisation du bénévolat (comme abandon de revenu et don à l'association) à hauteur de 1150 € pour le trésorier et de 1953 € pour le président.

### Faits marquants sur le budget 2022 :

- Création d'un site Internet
- Participation à la fête du CASI et concours photo régional ouvert à tous les cheminots

- Salon de la SAG avec 3 sections présentes
- Remboursement de tous les achats de matériel par l'UAICF
- Formation à destination des agents de la SNCF
- Formation au tirage et calibrage

<b>Résultat 2022</b>	- 470,34 €
<b>Exercice 2021</b>	11 622,08 €
<b>Fin d'exercice 2023</b>	11 151,74 €

<b>Prévisionnel 2023</b>			
<b>Produits</b>		<b>Charges</b>	
<b>Cotisation</b>	700,00 €	<b>Frais de manifestation</b>	300,00 €
<b>Subvention</b>		<b>Cotisation</b>	70,00 €
<b>Uaicf</b>	500,00 €	<b>Fonctionnement</b>	700,00 €
<b>Uaicf matériel</b>	800,00 €	<b>Transport</b>	20,00 €
<b>Casi</b>	300,00 €	<b>Secrétariat</b>	100,00 €
<b>Autres</b>	500,00 €	<b>Assurance</b>	120,00 €
		<b>Poste et télécom</b>	290,00 €
		<b>Publicité</b>	300,00 €
		<b>Impôt et taxe</b>	100,00 €
		<b>Achat de matériel</b>	700,00 €
		<b>Divers</b>	100,00 €
<b>Total Produits</b>	<b>2 800,00 €</b>		<b>2 800,00 €</b>

Le président propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier et au conseil d'administration pour l'approbation des comptes 2022.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés et quitus est donné au trésorier et au conseil d'administration.

## 5. Renouvellement du conseil d'administration

Le renouvellement des membres s'effectue par moitié chaque année. Les modalités du prochain renouvellement seront vues en Conseil d'Administration. Sont sortants et rééligibles : Hervé Darras, Roger Blaze, Christian Taquet, Bernard Rasson et Yvon Leleu.

17 votes sont recueillis. Les 5 candidats sont élus à l'unanimité. Le prochain conseil d'administration est prévu le mercredi 29 mars 2023. Un nouveau bureau sera constitué par les membres du CA.

Le Conseil d'Administration est désormais composé de 8 membres : Hervé Darras, Roger Blaze, Christian Taquet, Bernard Rasson, Yvon Leleu, Edgard Doucement, Marie Darras, Jean Olivier. La désignation du bureau s'effectuera au prochain conseil d'administration le 29 mars 2023.

## 6. Cotisations

C'est l'assemblée générale qui fixe le montant des cotisations. Nos cotisations n'ont pas été augmentées depuis de nombreuses années et la cotisation qui sera due à l'UAICF risque d'être fortement revalorisée lors de la prochaine assemblée du comité.

Il est proposé de fixer les cotisations au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à

- 20 € pour les cheminots
- 25 € pour les extérieurs.

Dans le même temps, il est proposé de supprimer le droit d'entrée pour les nouveaux adhérents, cette disposition étant compliquée à mettre en œuvre et n'ayant pas de sens actuellement.

Vote : pour à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 7. Nouveaux locaux

Le projet de relogement des activités est toujours prévu pour les prochains mois. Les travaux sont suspendus actuellement pour des raisons de traitement d'amiante. Il est possible avec ce décalage que le retard soit plus conséquent.

La SAG a participé à une récente réunion. Nous avons adressé nos demandes par plusieurs courriel en défendant la mise en place d'un studio avec les conditions actuelles à l'exclusion d'un labo argentique et en intégrant le principe d'un espace pour la pratique des arts plastiques sous toutes ses formes. Nous serons partie prenante d'un projet de salon en lien avec le CASI, salon des talents et passions. A suivre.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant traité, le président clôture cette assemblée et ouvre l'assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts.

Fait à Hellemmes le 29 mars 2023

Le président

Le trésorier

Le secrétaire

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2023

Les statuts ont été envoyés en amont à tous les adhérents. Une version papier est disponible.

Les statuts ont été actualisés pour prendre en compte les modifications des structures SNCF (création des CASI et des CSE)

A noter que la principale modification est l'intégration d'un règlement intérieur adopté par l'assemblée générale de la SAG en 2019 et qui prévoit la répartition des adhérents en membres actifs et en membres sympathisants.

Cette disposition était rendue obligatoire pour continuer d'être affilié à l'UAICF et reconnu par le CASI avec bien entendu les financements qui accompagnent cette reconnaissance.

Pour faciliter la lecture, il vous suffit de cliquer sur le sommaire pour accéder à l'article que vous souhaitez consulter.

Dans le même temps, nous avons précisé les modalités de renouvellement des membres du CA, les fonctions des membres du bureau.

L'assemblée propose de maintenir le nombre d'administrateurs à 8 (6 étaient prévus dans la version envoyée)

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité et seront déposés en préfecture.

Le président invite les participants au pot de l'amitié et à mettre à l'honneur Roger Blaze pour ses 40 ans en tant que trésorier.

Fait à Hellemmes le 29 mars 2023

Le président

Le trésorier

Le secrétaire